

Internet sera saturé... dans 2 ans !

137 milliards de dollars, c'est le montant phénoménal que les fournisseurs de backbone, les infrastructures Internet aussi appelées 'tuyaux' dans lesquelles circulent l'information en ligne, devront investir dans les années à venir pour faire face à la montée de la consommation Internet.

Une étude du Nemertes Research Group affirme même que le Net sera saturé à partir de 2010, c'est-à-dire dans à peine plus de deux ans.

Ce groupe américain indépendant, mais où figurent des acteurs de premier plan de la transmission de comme AT&T ou Level 3 Communications, tire le signal d'alarme depuis longtemps. Mais son constat est alarmant, car les industriels sont encore très loin d'investir à hauteur des attentes. Leurs budgets n'atteindraient pas la moitié des sommes indispensables.

« Nos conclusions indiquent que, même si la fibre optique et les ressources de commutation / routage évoluent normalement pour supporter virtuellement pratiquement toute demande concevable de l'utilisateur, l'infrastructure d'accès Internet, en particulier en Amérique du Nord, va probablement cesser d'être suffisante pour soutenir la demande dans les trois à cinq prochaines années. »

En effet, les chiffres ont de quoi faire tourner les têtes... Selon comScore, au cours des trois premiers trimestres, les internautes américains ont chacun consommé en moyenne 158 minutes de vidéo par mois, et généré 8,3 milliards de streams vidéo.

En 2007, les internautes particuliers et professionnels vont créer 161 exa octets de nouvelles données. Un exa octets représente 1 quintillion d'octets ou 1,1 milliard de Go, ou encore 50.000 ans de vidéos en qualité DVD !

Face à ces chiffres, le Nemertes Research Group n'hésite pas à évoquer la loi de Moore (la quantité de transistors embarquée sur un semi-conducteur double tous les deux ans).

Le groupe en appelle au législateur américain et demande au Congrès de voter de nouveaux budgets, donc des impôts, en vue de accompagner les fournisseurs de technologies. En particulier les FAI pour financer une partie de la connexion au domicile de l'internaute.

Les américains paient déjà – depuis la guerre hispano-américaine de 1889 ! – une taxe 13 % sur les certains services télécoms...